Rapport annuel 1987-88

Société
d'aménagement
de l'Outaouais

**Gouvernement
du Québec**

91-07146/

ISSN 0712-1431
Dépôt légal - 3e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

Le 1er septembre 1988

Monsieur Pierre Paradis
Ministre des Affaires municipales
Hôtel du Gouvernement
Québec (QC)

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du Conseil d'Administration, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société d'aménagement de l'Outaouais pour l'année financière terminée le 31 mars 1988.

Ce rapport annuel vous est transmis conformément à l'article 230 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Veuillez croire, monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Marie Séguin
Président-directeur général

Les membres du Conseil d'Administration de la Société d'aménagement de l'Outaouais

Jean-Marie Séguin, de Hull, comté de Hull, nommé président-directeur général à compter du 3 juillet 1987 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

Louis-Charles Veilleux, de Val-des-Monts, comté de Papineau, nommé membre et vice-président le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989;

André Bédard, d'Aylmer, comté de Pontiac, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989;

Claude Bérard, de Gatineau, comté de Chapleau, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989;

Rosaire Dupont, de Hull, comté de Hull, nommé membre le 16 décembre 1987 jusqu'au 31 mars 1989 et ce, suite à la démission de M. James Brown;

Jean-Guy Hubert, de Maniwaki, comté de Gatineau, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989;

Yvon Whissell, de St-André-Avellin, comté de Papineau, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	**VII**
Chapitre I **LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ**	**1**
Chapitre II **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**	**11**
Chapite III **LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS**	**37**
Chapitre IV **LES ÉTATS FINANCIERS**	**41**
Annexe I **LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES EXERCICE FINANCIER 1987-1988**	**58**

INTRODUCTION

La Société d'aménagement de l'Outaouais est une corporation qui a été créée le 1er janvier 1970 en vertu du titre III de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais (C-37.1, L.R.Q. 1977). De par cette loi, la Société jouit des droits et privilèges d'un mandataire du Gouvernement du Québec. C'est également sous l'empire de cette loi qu'ont été créées la Communauté régionale de l'Outaouais (titre I) et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (titre II).

Au moment de son adoption, la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais s'inscrivait dans un double contexte. D'une part, le Gouvernement du Québec créait au même moment les communautés urbaines de Montréal et de Québec. D'autre part, le contenu de la Loi de la C.R.O. se voulait une réponse positive à certaines des recommandations majeures de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec (Commission Dorion) dans son rapport sur les problèmes de la région de la capitale canadienne. Cette considération est, bien entendu, particulière à l'Outaouais. Elle se traduit, notamment, par la création de la Société et par le mandat qui lui est confié.

En vertu de l'article 201, la Société a pour mission de "favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais" et de réaliser des projets d'équipements industriel, commercial, récréatif et touristique".

Le territoire confié à la Société comme champ d'action couvre 34 260 kilomètres carrés dans l'Outaouais soit, selon l'annexe B de la loi, les comtés municipaux de Gatineau, Papineau et Pontiac ainsi que les villes de Hull, Gatineau, Aylmer, Buckingham, Masson, Maniwaki et Thurso, mais plus particulièrement les comtés provinciaux de Chapleau, Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.

CHAPITRE I

LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

LA STRUCTURE

La Société d'aménagement de l'Outaouais relève du Ministre des Affaires municipales du Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 204 de la loi constitutive de la Société stipule que le Conseil d'administration est formé de sept membres nommés par le Gouvernement. Ce dernier désigne le président-directeur général et le vice-président parmi les membres du Conseil d'administration. De plus, ledit article prévoit qu'au moins cinq des membres doivent être choisis parmi les personnes domiciliées dans le territoire de la S.A.O.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

À titre de président-directeur général, M. Jean-Marie Séguin est le fonctionnaire principal de la S.A.O.; il est responsable de l'administration de la Société dans le cadre de ses règlements et préside les réunions des membres du Conseil d'administration.

M. André J. Desmarais a été nommé adjoint au président-directeur général tout en assumant le poste de directeur des biens et immeubles.

M. Guy Gagnon, à titre de secrétaire général, assume la supervision du secrétariat et du service du personnel:

Le secrétariat constitue le lien entre le Conseil d'administration et les directions. Il est responsable de la préparation des réunions du Conseil d'administration et des différents comités. Il assure le suivi des décisions du Conseil d'administration. Entre autres responsabilités, le secrétariat voit à l'application de la loi sur l'accès à l'information et la loi sur les archives. Le secrétaire général est responsable de l'application de la loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics. De plus, le Centre de documentation de la Société relève du secrétariat.

Quant au service du personnel, ce dernier exerce une double fonction, soit celle de gestion du personnel et celle de relations de travail. En ce qui concerne la première, gestion du personnel, il s'agit entre autres de la dotation, rémunération, rappel des employés, avantages sociaux, assurances. Quant à la deuxième fonction, relations de travail, le service a le mandat de négocier les conventions collectives régissant les conditions de travail des employés couverts par 3 unités d'accréditation, de défendre les griefs et représenter la Société devant toutes instances en matière de relations de travail, d'interpréter lesdites conventions collectives, d'assurer la bonne marche des comités de relations de travail, de perfectionnement et de santé et sécurité du travail, et finalement de voir au maintien des bonnes relations ouvrières-patronales à l'intérieur de la S.A.O.

M. François Lacaille occupe le poste de directeur des Finances.

L'organisation de la Société comporte trois directions rattachées à la direction générale. Le rôle de chacune de ces directions peut se résumer comme suit:

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (Franco Materazzi, directeur)

Les activités de cette direction se divisent en deux volets, d'une part, le développement industriel et commercial, et d'autre part, le développement touristique.

En ce qui concerne le premier volet, la Direction s'occupe du développement et de la promotion dans le domaine industriel et commercial pour l'Outaouais québécois. À cet effet, elle joue le rôle d'un commissariat industriel à l'échelle de la région. De plus, par son entremise, la Société est un important centre d'animation, d'information et de consultation auprès des gens d'affaires désireux d'implanter leur entreprise dans la région ou d'en favoriser la croissance. À cette fin, la Direction met à la disposition des gens d'affaires de nombreux services:

— aide technique à l'implantation, l'expansion ou la relocalisation de l'entreprise;
— information et soutien technique concernant les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise;
— études de nouveaux marchés;
— recherches de sources de financement;
— assistance à la réalisation d'accords industriels;
— recherche de nouvelles technologies.

En ce qui concerne le deuxième volet, la Direction exerce, au niveau régional, une animation constante dans le but de faire de l'industrie touristique un instrument de développement économique dans le cadre des politiques de la Société d'aménagement de l'Outaouais. Elle oeuvre en étroite collaboration avec les organismes régionaux intéressés, notamment l'Association touristique de toutes les zones de l'Outaouais. Par ses diverses interventions, elle encourage et favorise le développement de l'industrie touristique dans l'Outaouais.

LA DIRECTION DE LA PRIVATISATION ET DE LA GESTION
(Jean-Guy Noël, directeur)

Cette Direction comprend les trois services suivants:

1. Le **Service de la privatisation** s'occupait de la vente ou la location à long terme des propriétés commerciales et touristiques de la Société.

   Il a préparé les cahiers de charge et les documents techniques et cartographiques de support pour différents appels d'offres.

   Cependant, le rôle de ce service a été sensiblement réduit lors de l'arrivée du nouveau président-directeur général car ce dernier a cru bon d'assumer la tâche de convaincre les autorités publiques de prendre à leur charge les parcs et centres touristiques de la S.A.O. afin d'en assurer leur caractère public et leur vocation récréo-touristique.

2. Le **Service de l'exploitation** s'occupe de la gestion fonctionnelle des parcs et centres touristiques. Il s'assure de l'entretien et de la réparation des équipements. Il est responsable de la planification et de la gestion des effectifs pour l'ensemble des équipements récréatifs et touristiques. Il met tout en oeuvre pour fournir des services et des activités de qualité à la clientèle. Il a de plus la responsabilité de la gestion des propriétés en location de la Societé.

3. Le **Service des biens et immeubles** effectue ou fait effectuer l'entretien majeur et spécialisé des infrastructures et des équipements de la Société. Il assure la planification et la réalisation des projets d'immobilisations. Il accorde un soutien technique aux différents responsables des parcs et centres touristiques. Il assume de plus la gestion fonctionnelle de l'Aéroport de Gatineau ainsi que des propriétés en location de la S.A.O.

LA DIRECTION DES FINANCES
(François Lacaille, c.a., directeur)

Cette direction accomplit trois fonctions principales. La première est reliée au traitement informatique des données, notamment pour le salaire des employés, la comptabilité et le suivi budgétaire de chaque projet. La deuxième fonction est reliée à la comptabilité et au budget, et enfin la troisième concerne les approvisionnements, lesquels sont négociés globalement au siège social pour l'ensemble des parcs et centres touristiques.

CONSEILLER JURIDIQUE

Me Pierre Dufour, de l'étude Hamon, Dufour, Isabelle, 768, boulevard St-Joseph, Hull, a été nommé conseiller juridique de la Société pour l'exercice financier 1987-88.

VÉRIFICATEUR

Pour l'exercice financier 1987-88, le Ministre des Affaires municipales a désigné le vérificateur de la S.A.O. conformément à l'article 232 de la Loi. Les services de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré ont ainsi été retenus.

APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES NON-FUMEURS DANS CERTAINS LIEUX PUBLICS

En vertu de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics, le Secrétaire général et directeur du personnel a été désigné pour assurer l'application de ladite loi au sein de la Société.

Ainsi, à compter du 1er janvier 1987, il était interdit de fumer dans les locaux et corridors de la Société à l'exception d'une salle réservée à cette fin. De plus, des affiches interdisant de fumer ont été apposées aux endroits pertinents.

Au 31 mars 1988, aucun avis d'infraction n'a été émis par l'inspecteur nommé en vertu de ladite loi.

ÉTAT DE LA SITUATION AU 31 MARS 1988 CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

Suite au rapport soumis par le Comité pour la restructuration et l'orientation de la S.A.O., lors de l'exercice financier précédent, les membres du Conseil d'administration ont, d'une part, initié les démarches pour obtenir la confirmation du mandat de développement économique de l'organisme et, d'autre part, ont déployé tous les efforts nécessaires pour se départir des différentes propriétés récréo-touristiques de la S.A.O. et partant, de la gestion desdits équipements.

Il faut se rappeler que depuis l'année 1975, la Société d'aménagement de l'Outaouais a implanté et géré 5 centres touristiques situés dans les différentes zones rurales de l'Outaouais et 3 parcs situés dans les villes de Aylmer, Gatineau et Hull.

Force est de constater que l'exploitation de ces parcs et centres touristiques a essuyé tout au long de ces années des déficits importants (1987-88:1 104 642$) et a canalisé des énergies, lesquelles auraient pu être consacrées plus adéquatement au développement économique de l'Outaouais.

Avec l'arrivée du nouveau gouvernement, il a été clairement établi que la S.A.O. devait se départir de la gestion desdites propriétés et prioriser plutôt le développement économique.

Les membres du Conseil d'administration décidaient donc en 1986 de procéder à la privatisation desdites propriétés; mais compte tenu du caractère public et de la vocation récréo-touristique de ces équipements, le nouveau président-directeur général, monsieur Jean-Marie Séguin, appuyé des membres du Conseil d'administration de la S.A.O. et des ministres et députés de l'Outaouais, a convaincu le Ministre des Affaires municipales qu'il était plus avantageux de céder les parcs urbains aux villes

où se trouvent lesdits parcs, pour une valeur nominale, et les centres touristiques à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), dont le mandat porte précisément sur la gestion de tels équipements publics, également pour une somme nominale.

L'offre ainsi faite aux villes est toutefois conditionnelle à ce qu'elles assument tous les coûts d'exploitation et trouvent un terrain d'entente avec le Syndicat des cols bleus de la S.A.O.

Quant aux centres touristiques, leur cession à la SÉPAQ constitue l'alternative idéale permettant auxdits centres d'être intégrés dans le réseau des équipements gérés par la SÉPAQ et d'être inclus par le fait même dans son plan de marketing, favorisant ainsi le développement touristique desdites zones et assurant leur caractère public. La condition imposée par la SÉPAQ consiste toutefois en l'acceptation par le Syndicat des cols bleus de la S.A.O. de l'intégration des employés de la S.A.O. dans le syndicat déjà en place à la SÉPAQ.

Cependant, en raison des contraintes budgétaires sévissant à la S.A.O. et de l'orientation adoptée par le Conseil d'administration concernant la priorisation du mandat de développement économique, ledit Conseil s'est malheureusement vu dans l'obligation de **cesser définitivement l'exploitation desdites propriétés à compter du 2 janvier 1988** et en avisa le Syndicat des cols bleus et les employés en conséquence le 20 novembre 1987.

Ce geste a été posé alors que les membres du Conseil étaient convaincus d'avoir déployé tous les efforts nécessaires pour trouver une solution au maintien du caractère public desdits équipements et à la préservation des emplois.

Il incombait alors au Syndicat des employés cols bleus de la S.A.O. de trouver un terrain d'entente avec la SÉPAQ et avec chacune des villes intéressées à acquérir un équipement situé sur son territoire et ce, afin de permettre à la population de continuer à jouir pleinement de ces équipements récréo-touristiques car il n'est aucunement question que la S.A.O. en reprenne l'exploitation.

Les jours qui viennent verront donc une modification majeure dans l'orientation de la S.A.O., laquelle sera axée vers le développement industriel, commercial et touristique de toute la région de l'Outaouais et non plus partagée avec la gestion d'équipements récréo-touristiques.

En ce qui concerne l'Aéroport de Gatineau, le Ministre des Affaires municipales a formé un comité composé du président directeur général de la S.A.O., M. Jean-Marie Séguin, du sous-ministre adjoint des Affaires municipales, M. Florent Gagné et du sous-ministre adjoint des Transports, M. Liguori Hinse pour analyser et évaluer diverses solutions afin de rationaliser les coûts d'exploitation de l'Aéroport de Gatineau. Les membres du Comité formuleront, au cours du prochain exercice financier, des recommandations en ce sens au Conseil d'administration de la S.A.O. et au Ministre des Affaires municipales.

Tableau #1

MOUVEMENT DES EFFECTIFS DE LA S.A.O.

EMPLOYÉS PERMANENTS	Postes comblés	Postes vacants	Arrivées du 01.04.87 au 31.03.88	Départs du 01.04.87 au 31.03.88	Postes comblés	Postes vacants	Postes abolis	TOTAL
Cadres supérieurs	6	0	0	1	5	0	1	6
Professionnels non syndiqués	5	1	1	4	2	0	5	7
Professionnels syndiqués	10	0	0	2	8	1	1	10
Fonctionnaires non syndiqués	0	0	1	0	1	0	0	1
Fonctionnaires syndiqués	23	0	0	12	11	0	10	21
Ouvriers	16	9	0	13	3	22	0	25
TOTAL	**60**	**10**	**2**	**32**	**30**	**23**	**17**	**70**

EMPLOYÉS RÉGULIERS À L'ESSAI ET TEMPORAIRES	Saison estivale 1987	Saison hivernale 1987 jusqu'au 02.01.88	Autres périodes
Professionnels			2
Soutien technique, administratif et assimilés	55	5	
Soutien ouvrier	106	10	
TOTAL	**161**	**15**	**2**

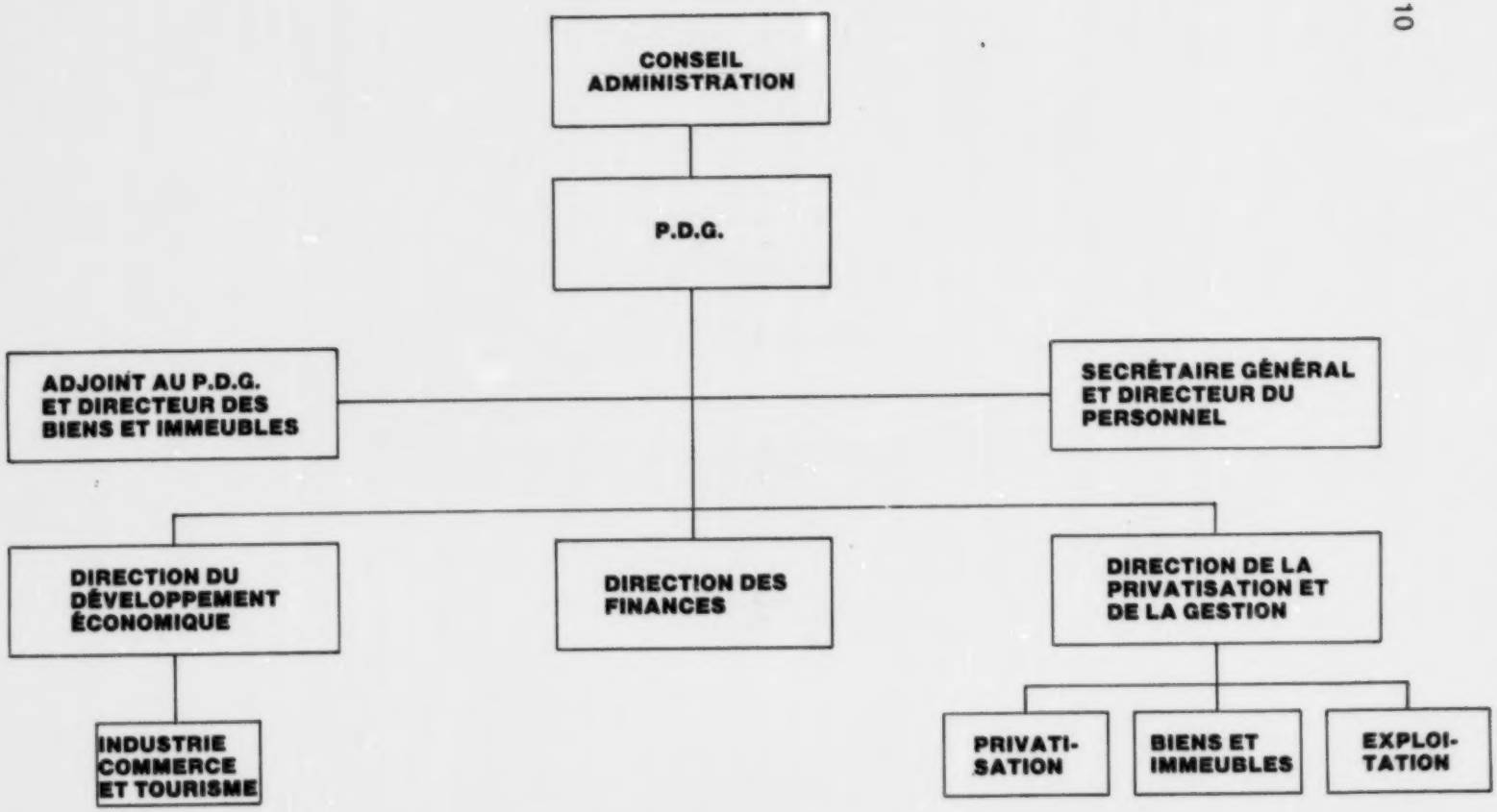
CONSEIL ADMINISTRATION
P.D.G.
ADJOINT AU P.D.G. ET DIRECTEUR DES BIENS ET IMMEUBLES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DU PERSONNEL
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DIRECTION DES FINANCES
DIRECTION DE LA PRIVATISATION ET DE LA GESTION
INDUSTRIE COMMERCE ET TOURISME
PRIVATI-SATION
BIENS ET IMMEUBLES
EXPLOI-TATION

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tel qu'initié durant l'exercice financier 1986-1987, les commissaires industriels désignés à chacun des sept territoires distincts de l'Outaouais ont dû, dans un contexte de restrictions budgétaires, assumer, de plus, la responsabilité du secteur touristique; pour ce faire, ils sont appuyés par deux commissaires touristiques, lesquels ont la responsabilité des dossiers plus structurants. Les commissaires bénéficient également de l'appui d'un commissaire spécialisé dans les secteurs des technologies de pointe, d'un agent de recherche, d'un analyste financier dont les services sont retenus sur une base contractuelle, ainsi que du directeur du développement économique.

LES SIX PROGRAMMES D'INTERVENTION

La Direction du développement économique réalise six types d'interventions bien distinctes:

1) **Projets industriels, commerciaux et touristiques divers:** dans le cadre de leurs visites et rencontres dans le milieu, le commissaire industriel et le commissaire touristique étudient un certain nombre de projets pour lesquels ils doivent identifier le marché potentiel, analyser la rentabilité du projet et trouver les sources de financement privé, bancaire et gouvernemental (subventions); les données concernant ces différents projets apparaissent aux tableaux 2, 3, 4 et 5.

2) **Ventes de terrains dans les parcs industriels:** à savoir, l'Aéroparc industriel de Gatineau, le Parc industriel d'Aylmer, le Mini-parc industriel urbain de Hull, le Parc technologique des Hautes-Plaines (Techno-parc industriel) à Hull et le parc Marcel Beaudoin, propriété de la Ville de Buckingham.

   Les données concernant les différentes offres d'achat déposées au cours de l'exercice financier pour des terrains situés dans l'Aéroparc industriel de Gatineau et dans le parc industriel d'Aylmer, propriétés de la S.A.O., se retrouvent au tableau 6.

3) **Le développement sectoriel:** la direction déploie tous les efforts nécessaires pour identifier, dans les secteurs présentant un potentiel de développement (soit la forêt, la haute technologie, le secteur minier, le commerce et services ainsi que le secteur touristique), les possibilités d'implantation de nouvelles entreprises ou les possibilités d'expansion ou d'association avec des entreprises existantes. Souvent par le biais d'études réalisées par des spécialistes dans lesdits secteurs, la Société identifie de nouveaux produits et services, de nouveaux marchés, de nouvelles technologies ou attraits touristiques qui s'intègrent bien avec les ressources de la région.

4) **La publicité et la stimulation de l'entrepreneurship:** la direction essaie par ces interventions publicitaires et promotionnelles de faire connaître l'Outaouais, prioritairement, à la région d'Ottawa, et ensuite au reste du Canada, aux États-Unis et à l'Europe. L'un des objectifs de la direction est aussi de stimuler l'entrepreneurship local et ce, par des activités d'animation et de formation diverses.

5) **Infrastructures industrielles:** la Société a pour mandat de favoriser l'établissement d'infrastructures industrielles; ceci implique de faciliter l'établissement des parcs industriels, l'accès routier, le développement d'aéroports et de bâtiments incubateurs.

6) **Études et recherches:** elles sont réalisées soit en régie interne ou par des consultants dans le cadre de projets conjoints avec des promoteurs ou avec des municipalités et MRC.

On retrouve dans le rapport d'activités qui suit la description des activités de la Direction du développement économique selon ces grands secteurs d'interventions:

1) PROJETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET TOURISTIQUES DIVERS;
   (Tableaux 2, 3, 4, 5)
2) VENTES DE TERRAINS DANS LES PARCS INDUSTRIELS;
   (Tableau 6)
3) DÉVELOPPEMENT SECTORIEL;
4) PUBLICITÉ, PROMOTION ET STIMULATION DE L'ENTREPRENEURSHIP;
5) INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES;
6) ÉTUDES ET RECHERCHE.

PROJETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET DE SERVICES ACTIFS

Durant l'exercice financier 1987-1988, 170 projets industriels, commerciaux et de services ont été à l'étude, et advenant la réalisation de tous ces projets, plus de 6 863 emplois seraient créés, répartis cependant sur plusieurs années, pour des investissements de l'ordre de 1 392 millions $. Naturellement, selon l'expérience vécue, une partie seulement de ces projets se réaliseront. Il est à noter que plus de 65% de ces projets constituent de nouvelles implantations et près de 64% se retrouvent dans le secteur manufacturier. Le tableau "2" décrit les projets actifs, selon leur nature, le secteur économique et la date d'ouverture du dossier. Il est intéressant de noter que près de 50% des dossiers actifs ont été initiés au cours du présent exercice financier indiquant un bon taux de renouvellement des dossiers.

Le nombre de projets actifs se compare sensiblement à celui de l'année 1986-87 mais la valeur des investissements est de plus du double puisque ceci inclut la possibilité d'implantation et

d'expansion de 2 usines de pâtes pour une valeur de 600 millions $. Le nombre d'emplois possiblement créés est aussi sensiblement plus important pour cette raison.

PROJETS TOURISTIQUES ACTIFS

Durant l'exercice 1987-88, 19 projets touristiques étaient à l'étude pour une création possible de 218 emplois et des investissements possibles de près de 28,3 millions $. La Société avait traité l'année précédente un nombre sensiblement plus élevé soit 26 projets. Il faut noter que 58% de ces dossiers ont été ouverts lors de la dernière année démontrant ainsi un bon renouvellement de l'inventaire de dossiers en cours (tableau 4).

VENTES DE TERRAINS DANS LES PARCS INDUSTRIELS DE LA SOCIÉTÉ

Le tableau 6 décrit les offres d'achat de terrains dans les parcs industriels de la Société durant l'exercice financier 1987-1988.

La S.A.O. est propriétaire depuis 1984 du Parc industriel des Hautes-Plaines (Techno-parc industriel de Hull). La Société est dans ce dossier mandataire de la Ville de Hull qui a défrayé les coûts d'acquisition des terrains. La Société a autorisé le 23 fevrier 1988, la vente de 35 acres de terrains à Digital Equipment of Canada Ltd. pour une somme totale de 1 200 000 $ et a donné une option se terminant le 1er août 1988. L'établissement de Digital entraînerait des investissements de 16 millions de dollars et la création de plus de 250 emplois.

La Société fait aussi la promotion du Parc industriel de Buckingham qui appartient à la Ville de Buckingham. Près de 16 hectares y ont été vendus en collaboration avec la Ville pour des investissements de plus de 5 millions de dollars, surtout dans des secteurs commerciaux.

Tableau #2

EXERCICE FINANCIER 1987-88
PROJETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET DE SERVICES ACTIFS

1. Projets actifs selon le type de projet

Type de projets	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Implantation	110	5 788	1 128 915
Expansion	43	909	257 565
Consolidation	17	166	5 160
TOTAL	**170**	**6 863**	**1 391 640**

2. Projets actifs selon les secteurs économiques

Secteur économique	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Manufacturier[1]	108	3 770	1 007 812
Commerce[2]	39	2 838	370 315
Service	23	195	13 513
TOTAL	**170**	**6 863**	**1 391 640**

3. Projets actifs selon la date d'ouverture du dossier

	Nombre de dossiers
Du 01.04.87 au 31.03.88	84
Avant avril 1987	86
TOTAL	**170**

[1] Inclut implantation et expansion de 2 usines de pâtes et papier pour une valeur de 600 millions $.
[2] Inclut le projet MICOT comprenant 1 500 emplois pour un investissement de 120 millions $.

Tableau #3

EXERCICE FINANCIER 1987-88
COMPTABILISATION DES PROJETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET DE SERVICES RÉALISÉS

1. Projets réalisés selon le type de projet

Type de projets	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Implantation	33	532	79 957
Expansion	15	220	56 660
Consolidation	2	20	450
TOTAL	**50**	**772**	**137 067**

2. Projets réalisés selon les secteurs économiques

Secteur économique	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Manufacturier	27	674	131 320
Commerce	6	19	1 427
Service	17	79	4 320
TOTAL	**50**	**772**	**137 067**

3. Projets réalisés selon la date d'ouverture du dossier

Date d'ouverture du dossier	Nombre de dossiers
Du 01.04.87 au 31.03.88	18
Du 01.04.86 au 31.03.87	18
Du 01.04.85 au 31.03.86	11
Du 01.04.84 au 31.03.85	2
Du 01.04.83 au 31.03.84	—
Du 01.04.82 au 31.03.83	1
TOTAL	**50**

Tableau #4

EXERCICE FINANCIER 1987-88
PROJETS TOURISTIQUES ACTIFS

1. Projets actifs selon le type de projet

Type de projets	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Implantation	6	133	15 500 000
Expansion	7	50	5 700 000
Consolidation	6	35	7 132 000
TOTAL	**19**	**218**	**28 332 500**

2. Projets actifs selon la date d'ouverture du dossier

Date d'ouverture	Nombre de dossiers
Du 01.04.87 au 31.03.88	11
Avant avril 1987	8
TOTAL	**19**

Tableau #5

EXERCICE FINANCIER 1987-88
PROJETS TOURISTIQUES RÉALISÉS

1. Projets réalisés selon le type de projet

Type de projets	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (000 $)
Implantation	2	4	350 000
Expansion	3	27	3 650 000
Consolidation	2	14	600 000
TOTAL	**7**	**45**	**4 600 000**

2. Projets réalisés selon la date d'ouverture du dossier

Date d'ouverture du dossier	Nombre de dossiers
Du 01.04.87 au 31.03.88	2
Du 01.04.86 au 31.03.87	3
Du 01.04.85 au 31.03.86	2
TOTAL	**7**

Tableau #6

OFFRES D'ACHAT DE TERRAINS
du 1er avril 1987 au 31 mars 1988

Propriétaire entreprise	Superficie (en hectare)	Investissement	Nombre d'emplois créés
AÉROPARC INDUSTRIEL DE GATINEAU			
Jean-Marc Chalifoux	0,32609	150 000,00$	10
André, Louis-Arthur et Joël Branchaud	0,74906	700 000,00$	10
ADGA ltée	0,55050	160 000,00$	10
Yvan Baribeau	1,11300	600 000,00$	12
Marc Rochon	0,11800	1 875 000,00$	3
Jean-Roch Brisson et Michel Lamoureux	0,37000	675 000,00$	50
Marcel Dessureault	0,16500	30 000,00$	1
ICG Gaz liquide ltée	0,86696	400 000,00$	10
	4,25861	**4 590 000,00$**	**106**
PARC INDUSTRIEL DU PONTIAC			
Cro-Mex Plomberie et chauffage ltée et Ventilation Cro-Mex inc.	1,24200	325 000,00$	25
Denis Cléroux	0,81000	800 000,00$	20
Les Toitures Raymond inc.	0,64000	275 000,00$	50
G. Brunette et fils enrg.	0,40500	100 000,00$	7
158692 Canada inc.	1,05300	420 000,00$	17
T &T Safety Products	0,81000	500 000,00$	60
3M Construction Ltd.	0,41056	233 621,00$	10
	5,37056	**2 653 621,00$**	**189**

LE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL

La haute-technologie

Durant l'exercice financier 1987-1988, la Société a participé étroitement à la création de 426 emplois et à l'ajout d'investissements de l'ordre de 30 millions de dollars pour le secteur des technologies de pointe. Cette période a permis à la région de l'Outaouais québécois d'atteindre la masse critique nécessaire à l'expansion des technologies de pointe concrétisée par la venue de Digital Equipment du Canada Ltée (250 emplois — 16 millions de dollars). Plusieurs compagnies multinationales importantes incluent maintenant l'Outaouais dans les limites propices à leur implantation, soit celles du "Silicon Tundra" anciennement connue sous "Silicon Valley North" qui regroupait seulement la région ontarienne de l'Outaouais.

Tout en effectuant un travail de prospection, la Société a maintenu son aide technique aux promoteurs locaux pour la recherche d'opportunités, la réalisation de plans d'affaires, de plans de recherche et de développement, le cheminement des demandes de financement et/ou de subvention, l'implantation, l'intégration au milieu, l'expansion ou encore la consolidation.

Durant cette période, grâce à l'appui de la Société, la firme ACDS Systèmes Graphiques inc. a poursuivi son expansion et a obtenu 4,9 millions de dollars en prêt/subvention pour démarrer le plus grand projet de recherche en infographie à référence spatiale au Canada. Ce projet de 13,6 millions de dollars crée immédiatement 24 emplois et 140 autres au cours des deux prochaines années. La firme Lexitech a poursuivi son expansion en créant six nouveaux emplois dans le secteur de la traduction et de la rédaction technique. Genesis Microchip inc. a ouvert un centre de conception de puces créant immédiatement cinq emplois. Enfin, la firme française SEDI, spécialisée dans la rédaction de documentation technique, a établi sa filiale SOCADOC dans l'Outaouais québécois créant ainsi quelques

emplois. La firme Computational Méthodes de Hull a continué son expansion; elle a signé durant l'année une entente commerciale avec General Electric pour le développement de certains produits à travers le monde, occasionnant ainsi une expansion importante de l'entreprise au cours de l'année 1988. La compagnie ALFT a également débuté en 1987-88 un programme de recherche au montant de 750 000 $, lequel est financé par l'Agence québécoise de valorisation industrielle (AQVIR).

La S.A.O. a continué d'affirmer la vocation de la région en matière de technologies de pointe, en présentant aux différentes instances gouvernementales des promoteurs ayant des projets de grande envergure qui auront des effets structurants non seulement pour la région, mais pour tout l'Est canadien en matière de micro-électronique.

Deux firmes spécialisées dans la vente d'équipements informatiques se sont implantées dans l'Outaouais québécois portant ainsi leur nombre à 9. L'expansion et la venue de quelques nouvelles firmes de logiciels ont permis une progression en ajoutant une cinquantaine d'emplois à la centaine déjà créés dans ce secteur l'an dernier.

La Société a continué d'étendre et de consolider son réseau d'intervenants (Network) dans les technologies de pointe et ce, en participant aux différentes activités de la CATA, du CNR, de l'OCRI, du CRIQ, du CIIM, du Conseil de la science et de la technologie du Québec et en participant à des colloques spécialisés en prospection internationale, de même que sur les incitatifs fiscaux propres aux entreprises oeuvrant dans la recherche et le développement des technologies de pointe.

La S.A.O. pilote présentement un projet pour un Centre de recherche en infographie de calibre international dont les premiers partenaires pourraient être ACDS, Crawleys Recherche et Développement, l'Université du Québec à Hull, le Collège de l'Outaouais et la région de Franche-Comté (France). Ce Centre consacrerait, d'une façon définitive, l'expertise et la vocation de l'Outaouais québécois pour le secteur de l'infographie. Ce regroupement du milieu industriel et du milieu éducatif permettra d'attirer des chercheurs de calibre international.

La S.A.O. a réalisé durant l'exercice financier 1987-88, une étude de base définissant une stratégie pour l'Outaouais et le Québec afin de mieux profiter des achats et contrats de recherche du gouvernement fédéral en matière de haute-technologie, achats réalisés en grande partie en Ontario, mais surtout à l'intérieur des limites de la Capitale fédérale.

Cette étude propose une "fenêtre" ou "vitrine technologique" québécoise dans la Capitale fédérale, à partir de l'Outaouais québécois. Cette étude a servi à promouvoir l'implantation de l'Agence spatiale canadienne dans l'Outaouais québécois ainsi que le projet MICOT.

La Société est présentement impliquée dans 11 nouveaux dossiers de haute technologie portant sur les domaines de l'instrumentation au laser, de la sécurité électronique, du spatial, des télécommunications, du CAO-FAO, etc.. dont certains paraissent prometteurs. Elle a de plus confié à la firme Nordicity Group d'Ottawa, spécialisée dans les technologies de pointe, le mandat d'identifier les achats majeurs du gouvernement fédéral pour les prochains cinq ans et dégager les potentiels d'implantation industrielle dans l'Outaouais québécois.

Le secteur forestier

La Société a poursuivi durant l'exercice financier 1987-88 les études et les efforts de promotion afin de faciliter l'établissement d'une usine de panneaux gaufrés à Maniwaki. Des quatre groupes d'investisseurs approchés, dont Rexfor, quelques uns ont exprimé de l'intérêt dans le projet. Les divers intervenants du milieu ont aussi amorcé la mise en place d'un groupe d'investissement régional qui pourrait participer au projet avec une des compagnies forestières intéressées.

Les dossiers d'Harkema Industries (palettes moulées en fibre de bois) et de Van Dresser (portes moulées en fibre de bois) ont subi des reculs, l'un à cause du manque de financement suite à la crise boursière, l'autre à cause du changement dans les priorités de l'entreprise. Par ailleurs, après quelques années de

promotion, la compagnie Pyroc analyse et étudie attentivement la possibilité d'implanter une usine de panneaux fibre-ciment dans l'ancienne mine Hilton à Bristol.

La Société étudie présentement avec divers intervenants de la région et des États-Unis la possibilité d'implanter une usine de "Laminated Veneer Lumber" (LVL), une première au Canada, laquelle serait approvisionnée par les usines de déroulage de la région.

On notera que suite au choix effectué en 1987 par la compagnie E.B. Eddy de regrouper tous ses entrepôts dans un bâtiment de 120 000 pieds carrés dans le Parc industriel Richelieu à Hull, l'entreprise a annoncé la mise en oeuvre de la Phase 2 du projet initial, soit l'établissement d'une unité de fabrication nécessitant des investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars et créant près de 260 emplois. Ceci assurera une présence à long terme de E.B. Eddy dans la région.

Au cours du présent exercice financier, le Centre de sylvichimie de l'Outaouais a pris son envol. C'est ainsi que les laboratoires et bureaux de l'ancienne usine d'alcool de la C.I.P. sont présentement occupés par le Centre et accueillent un locataire. On y trouve plus de 10 employés spécialisés. Le Centre réalise présentement un projet de l'ordre de 500 000 $, commandité par Tembec, le Ministère de l'Énergie, Mines et Ressources Canada et le Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec; il s'agit d'un projet d'avant-garde et très prometteur, ayant pour but de favoriser l'extraction de pâtes, d'alcool et de nourriture animale à partir de copeaux de bois soumis à l'action d'acide nitrique et d'enzymes particulières. Le Centre prévoit également le démarrage de deux autres projets d'envergure.

La Société a aussi participé à l'amorce d'un projet de pépinière de feuillus à Papineauville avec les divers intervenants forestiers et municipaux de la MRC Papineau. Elle a aussi répondu à deux demandes d'information spécifiques pour l'établissement d'usines de pâtes et papier par des promoteurs venant de l'extérieur de la région. Ces dossiers suivront leur cours en 1988.

Dans le contexte de la renégociation de l'Entente liant le Gouvernement du Québec et la Consolidated-Bathurst quant à l'usine de Portage-du-Fort, la Société a tenu des rencontres avec les divers intervenants, dressé les données techniques du dossier et établi les avantages et désavantages de l'accord existant. De concert avec la MRC, la Société a établi une stratégie pour la renégociation de l'Entente afin de favoriser une plus grande transformation de la ressource forestière dans le Pontiac et aussi favoriser la création d'emplois. La Société a de plus participé avec la MRC de Pontiac à l'identification d'un projet forestier majeur pour le Pontiac. La Société a de plus réalisé en concertation avec la MRC divers travaux préliminaires et démarches promotionnelles afin de favoriser l'établissement d'une nouvelle usine de produits forestiers dans le Pontiac.

Une rencontre a aussi été organisée par la Société, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais, afin d'informer les élus municipaux et préfets de la région quant à l'impact de la nouvelle politique forestière du Québec. La Société est d'ailleurs intervenue auprès de représentants du Ministère de l'Énergie et des Ressources afin de les sensibiliser face à certains éléments négatifs de cette politique sur l'industrie de transformation de bois dur dans la région, particulièrement frappée par de très fortes augmentations des droits de coupe.

La Société est présentement impliquée avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources dans plusieurs projets d'implantation et d'expansion d'usines de pâtes et papier, lesquels devraient évoluer de façon plus significative au cours de l'exercice financier 1988-89.

Finalement, la Société a réalisé un document de travail portant sur les potentiels de développement forestier de l'Outaouais. Ce dossier a été constitué suite aux nombreuses études et interventions effectuées par la Société et est le résultat d'une concertation avec le bureau régional du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec ainsi que sa Direction du développement industriel à Québec.

Le secteur minier

Les efforts déployés par la S.A.O. depuis plus de 3 ans pour la mise en valeur du potentiel minier de l'Outaouais commencent à se concrétiser. Suite à la mise en marche du deuxième programme de forage d'Aster exploration inc. dans le Pontiac, un protocole d'entente a été signé entre Gestion Somicom inc., un développeur minier de Montréal et M. Ronald Nadon de Buckingham.

Le protocole d'entente Somicom-Nadon établit les bases de l'exploitation éventuelle de plusieurs dépôts de Feldspath de grande pureté situés au nord de Buckingham. Ce minerai industriel est utilisé comme matière première dans la fabrication de plusieurs types de céramiques spécialisées dont les céramiques d'orthodontie.

Simultanément à la conclusion de cette entente, Gestion Somicom inc. obtenait l'implication financière de l'Entente fédérale-provinciale sur le développement minier pour la réalisation d'une étude de marché d'envergure mondiale. Cette étude qui sera réalisée au cours de l'exercice financier 1988-89 a pour but d'explorer les marchés de céramiques d'orthodontie et des céramiques spécialisées afin d'établir la faisabilité d'une usine de broyage fin pour ce type de minerai.

Ce projet revêt une importance toute particulière pour l'Outaouais québécois s'il se réalise; il s'agirait d'une première canadienne dans le domaine du broyage fin sous spécification de minéraux industriels. Une telle usine pourrait d'ailleurs générer un marché à haute valeur ajoutée pour plusieurs autres substances minières apparentées et présentes dans le sous-sol de l'Outaouais québécois.

Le développement des secteurs commerciaux et de services

Suite à l'étude réalisée par Brian Ling en 1985, laquelle a servi à l'implantation du magasin à rayons Eaton et de divers commerces de meubles, la Société a poursuivi ses efforts de promotion afin de favoriser l'implantation de structures commerciales spécialisées dans l'alimentation fine, les produits

de rénovation pour la maison, un troisième magasin à rayons majeur, auprès de divers promoteurs à Hull et Gatineau dont Westcliffe (Les Galeries de Hull), Canpro (Les Promenades de l'Outaouais), First City, Matériaux Bonhomme et quelques autres développeurs nationaux.

Ces efforts de promotion seront complétés par une nouvelle enquête commanditée par la S.A.O. auprès de la firme Resscoplan qui a pour but de mettre à jour les informations que la Société possède sur le comportement d'achats des consommateurs de Aylmer, Gatineau et Hull dans les secteurs commerciaux et de services. Les résultats de cette enquête seront disponibles au cours de l'année 1988 et serviront aux divers promoteurs ci-haut mentionnés pour préciser leurs projets de développements futurs.

La Société a aussi poursuivi ses efforts de promotion pour l'implantation d'un premier hôtel-appartement dans l'Outaouais suite à l'étude réalisée en 1988 à cet effet. Deux promoteurs sérieux semblent très intéressés au projet et tout porte à croire qu'il se réalisera au cours de l'année 1988. Il s'agit d'un investissement de plus de 10 millions de dollars et créant près de 100 emplois.

Suite aux réévaluations effectuées en 1986 quant au potentiel hôtelier de la région, la Société poursuit ses efforts à Aylmer, Gatineau et Hull pour la construction de 400 nouvelles chambres d'hôtel répondant aux besoins de 1991. Suite à la diffusion de ces nouvelles projections, au moins 4 promoteurs sérieux, dont certains d'Ottawa, de Toronto et de Montréal, semblent intéressés.

La Société et la ville d'Aylmer ont conjointement retenu les services de la firme The Corporate Research Group d'Ottawa, spécialisée dans le développement immobilier à Ottawa, afin de définir des projets immobiliers, commerciaux, récréatifs et résidentiels de nature régionale qui pourraient maximiser l'utilisation de certains terrains stratégiques, offrant un fort potentiel de développement. Les résultats de l'étude seront disponibles au cours de l'année 1988. Dans la même veine, la Société a participé avec la Ville d'Aylmer et la C.C.N. à une étude

d'implantation d'un campus diplomatique à Aylmer. Ce projet devra suivre son cours à l'intérieur de l'appareil gouvernemental fédéral.

La Société a aussi réalisé durant l'année un document d'orientation sur le développement intégré des centres-villes (commercial, édifice à bureaux, hôtellerie) dans le contexte de la vive concurrence avec les centres-villes d'Ottawa, Nepean, Gloucester, Kanata, etc... Ce texte servira à l'établissement d'une stratégie de promotion pour les années 1990.

Dans le même ordre d'idée, la Société a examiné de façon préliminaire le développement des services aux entreprises et aux gouvernements (technique, administration, publicité, scientifique, informatique) qui permet l'expansion rapide de la construction d'édifices à bureaux à Ottawa. Ce secteur semble présenter un fort potentiel et au cours de l'exercice financier 1988-89, la Société établira une stratégie pour favoriser l'implantation de ces entreprises à caractère national dans la partie québécoise de la Capitale fédérale.

La Société, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais, suite à des consultations menées auprès des marchands, a demandé au Ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec une dérogation pour prolonger les heures d'affaires jusqu'à 21 heures du 30 novembre au 10 décembre 1987 et jusqu'à 24 heures les 1er et 8 décembre 1987.

Le secteur touristique

Alors que l'Association touristique de l'Outaouais a la responsabilité de l'accueil, de la promotion et de la publicité du produit touristique régional, la Société d'aménagement de l'Outaouais a la responsabilité, entre autres, de tout projet d'étude et de recherche menant au développement de projets touristiques. La S.A.O. a donc participé techniquement et financièrement, au cours de la dernière année, à près de 20 travaux de recherche sous forme d'enquêtes, de plans de développement ou de mémoires et dont l'objectif principal était de supporter les efforts des promoteurs.

La S.A.O., par l'entremise de son agent de développement touristique Alain Deschâtelets et son chargé de projets en aménagement et en tourisme Bertrand Bilodeau, a donc été très active au cours de la dernière année. D'ailleurs, ces derniers furent responsables et membres de comités technique et de gestion chargés de superviser les différentes études.

Enquête auprès des entreprises touristiques

Afin de mieux connaître l'évolution du secteur touristique, la Société d'aménagement de l'Outaouais a réalisé, au cours de l'année, l'une des plus importantes enquêtes auprès de 150 intervenants touristiques sur le territoire de l'Outaouais. L'objectif principal de l'enquête était d'effectuer une mise à jour des données sur les entreprises touristiques dans des secteurs d'activités tels la pourvoirie, l'hôtellerie, la restauration, le camping, le golf, les marinas, les bases de plein air et autres services touristiques.

Revitalisation du centre-village de Montebello

En collaboration avec la Municipalité de Montebello, le Ministère des Affaires culturelles et le Château Montebello, la S.A.O. participe financièrement à la réalisation d'un concept de revitalisation touristique du centre-village de Montebello. L'étude en cours, réalisée par la firme Ethnotech, proposera à la municipalité un plan de développement du mobilier urbain pouvant s'échelonner sur une période de cinq à dix ans, proposera également des améliorations sur chacune des façades commerciales dans le but de former un ensemble attractif s'harmonisant avec les principaux éléments à mettre en valeur et suggèrera des mesures pour harmoniser et améliorer l'affichage de façon à l'intégrer au concept proposé.

La S.A.O. collabore également avec les membres de la Corporation de la gare de Montebello dans son projet de déménagement de l'ancienne gare du Canadien Pacifique en prévision d'y aménager, entre autres, un centre d'interprétation du patrimoine et un bureau d'information touristique.

Le Plan de développement touristique de l'Outaouais

Le président-directeur général de la S.A.O. a délégué M. Louis-Charles Veilleux, vice-président de la S.A.O., pour présider conjointement avec le président de l'Association touristique de l'Outaouais (ATO) le comité pour la réalisation d'un Plan de développement touristique de l'Outaouais. La firme Sotar a poursuivi les travaux au cours de l'exercice financier 87-88 et elle a déposé récemment le rapport préliminaire. Au cours de la prochaine année, la mise en place d'une tournée régionale de consultation et possiblement la tenue d'un colloque régional sur le tourisme sont à prévoir en vue de l'adoption du contenu du rapport final.

Corridor nautique Hull-Montréal

La S.A.O. a participé techniquement et financièrement à l'étude du plan de développement touristique dudit corridor nautique.

Les conclusions de l'étude réalisée par Somer révèlent, entre autres, que la demande totale de places à quai saisonnier, des deux côtés de la rivière des Outaouais, se chiffre à 1 260 places alors que l'offre actuelle de places à quai n'est que de 262. Elles ont également révélé que le marché de croisières-excursions est à la hausse et partout les compagnies de croisières de la région devraient connaître une augmentation importante de la clientèle (50 000 à 100 000 visiteurs) d'ici cinq ans.

Pour l'ensemble du corridor sous étude, il apparaît plausible, au cours d'une période d'un an à cinq ans, de combler 50% de la demande des saisonniers et transitaires. Ceci implique, pour la région de la Capitale nationale, la réalisation de 50% des places à quai projetées actuellement, incluant la mise en place d'infrastructures d'accueil permanentes à Hull et l'expansion de la Marina Kitchissipi à Gatineau.

Mémoire en faveur des pourvoiries concessionnaires

Dans le processus de consultation du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche concernant les réserves fauniques et les pourvoiries, la Société d'aménagement de l'Outaouais a déposé,

lors des audiences publiques tenues à Maniwaki, un Mémoire favorisant le développement de la pourvoirie concessionnaire dans l'Outaouais québécois. L'intervention de la S.A.O. est motivée par le développement de l'activité commerciale et touristique de la pourvoirie et particulièrement, de la pouvoirie concessionnaire.

La clientèle des pourvoiries constitue un apport positif à l'Outaouais par les revenus qu'elle génère pour la région et spécialement pour le rôle économique important qu'elle joue dans la zone rurale de l'Outaouais.

Mémoire: Ski alpin en Outaouais

Une enquête réalisée auprès des propriétaires de centres de ski de la région et l'analyse de la situation du ski alpin au Québec ont motivé la S.A.O. à adresser un Mémoire au Gouvernement du Québec afin d'obtenir une reconnaissance de l'importance des centres de ski intermédiaires de l'Outaouais dans le cadre de la politique gouvernementale de développement des centres de ski du Québec.

Le train touristique Hull-Wakefield

Suite à la création d'une entité indépendante qui gère la voie ferrée cédée par le Canadien Pacifique aux municipalités de Hull, Hull-Ouest et La Pêche, soit le Conseil de développement touristique Hull-La Pêche inc. (C.D.T.H.L.), la Société d'aménagement de l'Outaouais a poursuivi ses efforts pour faciliter le mandat du C.D.T.H.L., soit la réalisation de ce projet touristique moteur. En effet, la S.A.O. a effectué une analyse des retombées économiques, laquelle fut intégrée au résumé de l'Étude de Transurb inc. qui concluait à la faisabilité de ce projet de train touristique. La S.A.O. collabora étroitement, au début de l'année 1988, avec le C.D.T.H.L. à la préparation des documents d'appel public de propositions en vue de rechercher un promoteur. Les résultats de l'appel de propositions seront connus lors du prochain exercice financier.

Mémoire: Parc faunique et aquarium

Dans le cadre des travaux que mène actuellement le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au niveau d'une politique d'intervention visant les parcs zoologiques dans la province de Québec, la Société d'aménagement de l'Outaouais a présenté une brève rétrospective de la situation qui prévaut dans l'Outaouais québécois.

En effet, le projet d'un parc zoologique a été entériné par le Gouvernement du Québec en 1975, par voie d'arrêté-en-conseil, permettant à la S.A.O. de procéder à l'expropriation de 1 475 acres de terrain aux fins de ce projet. Cependant, les instances gouvernementales ont retardé, pour des raisons de choix politiques et de restrictions budgétaires, l'aménagement de ce parc zoologique. Jusqu'à maintenant, environ six millions de dollars y ont été consacrés par le Gouvernement du Québec via la Société d'aménagement de l'Outaouais.

Devant la possibilité de l'implantation d'un aquarium dans la région de la Capitale nationale, la S.A.O. a jugé opportun de faire valoir les intérêts de l'Outaouais québécois pour une telle attraction touristique ainsi que les sites potentiels d'implantation dans l'Outaouais québécois.

En conséquence, la S.A.O. accepta de participer financièrement à une étude sur la faisabilité et l'aménagement d'un aquarium national dans la région de la Captiale nationale, pour une somme ne devant pas dépasser 10 000 $, conditionnellement à ce qu'il y ait une représentativité plus équilibrée de l'Outaouais québécois au sein du Comité technique de ladite étude.

PUBLICITÉ, PROMOTION ET STIMULATION DE L'ENTREPRENEURSHIP

Publicité et promotion

Suite à l'abolition du Service des communications de la S.A.O. et au départ de son personnel, la Direction du développement économique a dû intégrer cette fonction à même les ressources

disponibles; elle s'est adjointe, durant quatre mois, à raison de deux jours par semaine, une employée temporaire qui a su réaliser des placements médias ponctuels, mettre à jour le portefeuille d'annonces disponibles, réaliser une planification pour les placements médias de l'année 1988, réaliser des dossiers de presse (haute technologie, forestier, autres industries, développement commercial et touristique) afin d'intéresser les médias de la région et de l'extérieur au dynamisme économique de l'Outaouais québécois. Des approches formelles et envois d'information ont été effectués auprès de Radio-Canada, CIMF, Le Régional, Le Droit, le Journal des Affaires, Le Devoir Économique, La Presse, La Revue PME, l'Ottawa Business News, Byword Magazine, the Ottawa Citizen, Business and Leisure, Le Globe and Mail. Comme résultat, le journal Les Affaires a publié un numéro spécial de huit pages sur l'Outaouais; la revue Business and Leisure a traité pour la première fois de son histoire des opportunités d'investissement dans l'Outaouais québécois; tout comme le magazine Byword d'Ottawa; la revue ontarienne "Business and Finance" a de plus réalisé un numéro spécial portant sur la Ville de Hull.

Ces efforts entraîneront aussi, au cours de l'année 1988, la publication d'un numéro spécial sur l'Outaouais dans la revue Altitude (Inter-Canadien), des articles spéciaux sur l'Outaouais, dans les revues Business and Leisure et Ottawa Business, le journal Le Devoir et possiblement dans d'autres médias...

La Société a, de plus, placé quelques annonces publicitaires dans les revues Business and Leisure (Ottawa), Byword Magazine (Ottawa), Ottawa Business News, Les Affaires et une annonce dans les journaux Le Globe and Mail et the Ottawa Citizen informant la population du désir de Digital Equipment du Canada Ltée d'implanter un centre dans le Techno-parc de Hull.

La Société a, de plus, procédé à la réimpression des fascicules de promotion économique, version anglaise. Au cours de l'exercice financier 1987-88, on a assisté à la publication de trois nouveaux numéros de 12 pages chacun de l'Agent économique 07. Ce bulletin d'information économique est donc réapparu sous un format renouvelé.

La Société a, de plus, planifié et réalisé une série de quatre publi-reportages, informant les promoteurs de la région sur les divers services de la Société. Suite à certains délais, ces publi-reportages seront publiés dans l'hebdomadaire Le Régional au cours du printemps 1988 et à l'automne 1988.

La Société a aussi composé le texte de fond d'un document de promotion portant sur le comté de Pontiac qui devra être publié en 1988. Elle a aussi réalisé des dossiers économiques et de promotion distincts pour les villes d'Aylmer, Gatineau et Hull.

La Société a coordonné la réalisation de quatre conférences de presse annonçant des projets importants pour la région et a diffusé au maximum l'évènement.

Animation et stimulation de l'entrepreneurship

La Société a réalisé, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais et le Réseau des femmes d'affaires et professionnelles de l'Outaouais (REFAP), le 6e Salon de la PME qui a dépassé, en terme de participation, le nombre de visiteurs et d'exposants des salons précédents. Au cours de l'exercice financier 1987-88, la corporation sans but lucratif "Salon de la PME de l'Outaouais inc." a été formée, laquelle a pour mandat de prendre en main l'organisation du Salon. Lors de la soirée de clôture du Salon, des Prix d'excellence régionaux ont été remis; c'est ainsi que dans le secteur industriel, le prix a été remis à "Laboratoire Optique de Hull", dans le secteur commercial à "Les Camions de l'Outaouais", dans le secteur service à "Barbara Personnel" et dans le secteur tourisme à "l'Hôtel Ramada". Dans le cadre de la Semaine de la PME en octobre 1987, la S.A.O. a participé à l'organisation d'activités d'animation économique dans le comté de Pontiac, à Maniwaki, à Buckingham et dans la Petite-Nation, ceci en collaboration étroite avec la Banque fédérale de développement.

Dans le cadre de la semaine nationale de l'entreprise, organisée par le Ministère de l'Industrie et du commerce du Québec, la Société a organisé, le 4 mai 1987, la "Journée Fournisseurs-

acheteurs 1987". Plus de 200 participants ont assisté à cette rencontre; une évaluation de l'activité faite à l'été 1987 démontre la grande satisfaction des gens d'affaires vis-à-vis cette activité. M. Gilles Rocheleau, ministre des Approvisionnements et Services du Québec a été le conférencier invité. Plus de 20 acheteurs différents étaient présents dont le gouvernement fédéral et celui du Québec, les municipalités, les commissions scolaires et le réseau des affaires sociales lesquels dépensent en achats divers plus de 1,5 milliard $ dans la région de la Capitale du Canada.

En collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais et le Conseil des gens d'affaires de chacune des six zones distinctes de l'Outaouais, la Société a aussi organisé, en janvier 1988, des rencontres fournisseurs/acheteurs avec le Ministère des Approvisionnements et Services et Travaux Publics Canada dans chacune des six zones distinctes de l'Outaouais. La participation à ces activités a pu varier entre 30 et 120 personnes, selon les territoires.

Durant l'été 1987, la Société a tenu, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais des petits déjeuners à Aylmer, Gatineau, Hull et Buckingham où des présentations étaient faites sur le développement industriel des territoires concernés. La participation à ces activités a varié de 80 à 150 personnes.

La Société a formé, avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais, un comité conjoint qui s'est réuni à neuf reprises durant l'année et qui s'est penché sur diverses interventions dans des dossiers tels l'avenir de la S.A.O., le dossier des heures d'affaires prolongées, des achats fédéraux, de l'Agence spatiale canadienne, de Hydro-Québec, des nouveaux ponts sur l'Outaouais et de l'avenir des centres touristiques de la S.A.O. Il y a eu des interventions communes sur tous ces dossiers sauf les deux derniers.

La Société a collaboré, avec le SRCO et l'OPDQ, à la réalisation de la Biennale du Sommet socio-économique. La Société a participé, en tant qu'intervenant économique privilégié, à la coordination des dossiers de nature économique, incluant les

rencontres dans les diverses zones. La réalisation de la Biennale initialement prévue pour le printemps 1988 a été reportée à plus tard.

La Société est représentée et participe aux travaux des Groupes de soutien aux entreprises jeunesses de Gatineau, Hull, Buckingham et Petite-Nation. Elle participe à la table consultative de la Commission de formation professionnelle de l'Outaouais et est également représentée aux différents comités: commerce, industrie forestière, haute technologie et tourisme. Elle collabore aussi avec le Collège de l'Outaouais à diverses initiatives de formation de nouveaux entrepreneurs. La Société a apporté, de plus, son soutien technique à l'Association de micro-informatique de l'Outaouais. Les commissaires industriels apportent, de plus, un soutien technique à diverses initiatives de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais, de l'Association des gens d'affaires du Pontiac et de la Haute-Gatineau, de la Chambre de commerce de la Vallée de la Petite-Nation ainsi que de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer (APICA). Elle a apporté aussi un soutien technique et financier au Club des Bâtisseurs de Maniwaki.

Autres

La Société a soutenu les efforts du milieu afin de faciliter l'établissement des Programmes de développement des collectivités (programme d'Emploi et Immigration Canada) dans la Vallée-de-la-Gatineau, Papineau-Argenteuil et dans le Pontiac; ces programmes doivent contribuer au développement économique de ces territoires. La Société essaiera de faire en sorte que ces programmes soient complémentaires au travail effectué par la Société dans ces milieux.

La Société a aussi participé aux consultations devant mener à l'établissement de la zone Nord-Ouest du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) qui devrait inclure les zones rurales de l'Outaouais dans les nouveaux programmes devant favoriser le développement régional. On a aussi demandé qu'au terme des présents programmes du MEIR en

juin 1988, les territoires urbains de Aylmer, Gatineau, Hull et Buckingham disposent aussi d'instruments incitatifs leur permettant de concurrencer des régions telles Ottawa et Toronto.

La Société s'est aussi engagée dans un programme de réévaluation de son Plan d'action devant mener à l'établissement d'un nouveau Plan triennal, le précédent étant terminé. Des ébauches de plans d'action par zone ont été développées et devront être discutées et complétées en concertation avec les MRC et les villes concernées. La réalisation de plans d'action par secteurs économiques prioritaires a également été initiée et ces plans d'action devront aussi être discutés avec divers intervenants économiques concernés. Des documents préliminaires ont été réalisés dans les secteurs des technologies de pointe, de la forêt et du développement des centres-villes (commerce et services).

INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

En vertu de sa loi constitutive, la Société a pour mandat d'établir toute l'infrastructure nécessaire au développement industriel sur son territoire.

Après avoir mis l'emphase, durant les années 70, au développement des parcs industriels en milieu urbain (Aylmer, Gatineau et Hull), la Société a initié, durant l'exercice financier 1987-88, les procédures pour l'implantation de parcs industriels dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et dans la MRC Papineau; ainsi, suite à sa résolution no 86/87-14-3, la Société a mis en réserve 84,1 hectares (207 acres) dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau (Égan Sud et Maniwaki); également par sa résolution no 87/88-7-10, elle a enclenché le processus de mise en réserve de 40,8 hectares (99 acres) dans la MRC Papineau (Ste-Angélique).

Ceci fait suite à l'adoption par les MRC de leur schéma d'aménagement respectif et des besoins bien identifiés afin d'accommoder quelques projets industriels importants. Dans ces deux dossiers, la Société est mandataire des municipalités de Maniwaki (Vallée-de-la-Gatineau) et de Sainte-Angélique

(Papineau), lesquelles défraieront, possiblement avec l'aide du Fonds de développement régional de l'OPDQ, les acquisitions de terrains qui devraient se faire lors du prochain exercice financier.

La Société collabore aussi avec la Ville de Hull à la mise en place d'infrastructures dans le Parc technologique des Hautes-Plaines (Techno-parc industriel) qui accueillera un certain nombre d'entreprises de haute technologie dont Digital Equipment du Canada Ltée. Elle participe aussi avec cette dernière municipalité à la restructuration physique du Parc industriel urbain du Ruisseau de la Brasserie.

La Société a examiné de façon préliminaire la mise en place de bâtiments incubateurs en milieu urbain (centres de démarrage de haute technologie); en milieu rural, la S.A.O. fera la promotion auprès des milieux concernés afin d'établir de tels bâtiments adaptés aux besoins du milieu et qui favorisent le démarrage de petites entreprises dans leur milieu.

La Société a poursuivi ses efforts pour identifier de nouvelles vocations industrielles et commerciales pour l'Aéroport de Gatineau. Elle a également assisté les municipalités de Saint-André-Avellin et de Maniwaki dans leurs efforts et ce, afin de faciliter le développement des aéroports à ces deux endroits.

CHAPITRE III

LA PRIVATISATION ET LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Conformément à l'orientation du gouvernement du Québec en matière de privatisation des biens publics, la Société a déployé, au cours du présent exercice financier, toutes les démarches nécessaires pour procéder à la disposition de ses biens excédentaires, à l'aliénation de ses propriétés commerciales et récréo-touristiques ainsi que de l'Aéroport de Gatineau.

C'est donc dans l'esprit de cette orientation que le Service de la privatisation a poursuivi la préparation des dossiers pour la privatisation et dans certains cas, entrepris des discussions visant l'échange ou le transfert de terrains avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), la Commission de la Capitale nationale (CCN), les municipalités et la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

En juillet 1987, le Conseil d'administration précise sa politique de privatisation en confirmant, d'une part, que les parcs et centres touristiques de la Société font partie intégrante du Patrimoine foncier public du Québec et, d'autre part, qu'ils doivent conserver leur vocation récréo-touristique.

Par conséquent, les municipalités où se trouvent les parcs urbains et les organismes gouvernementaux, tel que la SÉPAQ, seront privilégiés advenant leur désir d'acquérir lesdits équipements. C'est ainsi que la Direction générale prend en main le dossier et entreprend des démarches auprès des municipalités d'Aylmer, de Gatineau et de Hull.

Quant aux centres touristiques, le 24 septembre 1987,. la Direction générale organise une visite en hélicoptère desdits centres et ce, en compagnie du Ministre du Tourisme du

Québec, M. Michel Gratton, et de M. Michel Noël de Tilly, président-directeur général de la SÉPAQ.

Pendant cette brève période, le Syndicat des cols bleus de la S.A.O., appuyé par la CSN, propose qu'une Coopérative, formée des employés cols bleus de la S.A.O., acquière et gère sept des huit parcs et centres de la S.A.O. Cette proposition est jugée irrecevable par la S.A.O. puisque cette dernière ne peut privilégier ladite Coopérative au détriment de toute autre coopérative ou entreprise privée qui désirerait déposer une offre pour l'acquisition desdits parcs et centres touristiques.

Au cours des mois de janvier, février et mars 1988, des rencontres se déroulent entre chacune des villes et le Syndicat des cols bleus de la S.A.O. ainsi qu'entre ce dernier et la SÉPAQ. Les discussions ne sont pas encore terminées.

Pour ce qui est de l'Aéroport de Gatineau, les importantes coupures budgétaires imposées à la Société obligent la poursuite des démarches en vue de rationaliser les coûts d'exploitation.

LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS

La gestion des équipements de la Société d'aménagement de l'Outaouais se répartit en deux secteurs distincts, soit la gestion des équipements touristiques et récréatifs et la gestion de l'Aéroport de Gatineau.

La Société a poursuivi la gestion des parcs et centres touristiques ainsi que de l'Aéroport en maintenant les dépenses à leur plus bas niveau. Les dépenses reliées à la promotion de ces équipements ont été complètement annulées.

LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS

Les compressions budgétaires ont été fortement ressenties au niveau de l'exploitation des parcs et centres touristiques. En raison de ces compressions budgétaires, les parcs et centres

touristiques ont été fermés le 2 janvier 1988 et ce, de façon définitive. Tous les clients qui avaient fait des réservations au Centre touristique de la Petite-Rouge ont été informés et remboursés par courrier spécial.

LA GESTION DE L'AÉROPORT DE GATINEAU

L'Aéroport de Gatineau est situé dans la partie nord de l'Aéroparc industriel de Gatineau et a ouvert ses portes le 29 septembre 1979.

Il est le second aéroport en importance de l'agglomération Aylmer/Gatineau/Hull-Ottawa.

L'Aéroport comprend une piste de 1 830 mètres, d'une capacité portante de 90 720 kg, un tablier permettant le stationnement de quatre (4) avions lourds et soixante-quinze (75) avions légers. L'Aéroport est équipé d'aides à la navigation visuelle, soit des phares de pistes, un indicateur visuel de pente d'approche (VASIS), des feux d'identification de seuil (RIL), des lumières d'approche et des balises d'obstacles. On retrouve également des aides à la navigation électronique, soit un radiophare d'enlignement (LOCALISER) et un radiophare non directionnel (NDB). Une station d'information de vol est gérée par Transports Canada et ce, sept (7) jours par semaine depuis le mois d'octobre 1987.

L'Aéroport offre des services complets pour les aéronefs, soit l'essence Jet A-1, AVGAS, 100/130 et le 80/87, l'huile, un camion de déglaçage, un appoint électronique pour démarrage, la manutention de cargo et bagages, l'entretien d'aéronefs et d'hélicoptères, etc. Des services complets pour les pilotes et passagers sont prévus, tels une salle de conférences et un service d'autobus aux heures de vol. La vente d'essence est passée de 618 087 litres à 649 339 litres, soit une augmentation de 5.05%.

Au cours de l'exercice financier 1987-88, les heures d'activités de l'aéroport ont été de 6 heures à 23 heures, du lundi au vendredi et de 7 heures à 23 heures, les samedi et dimanche. Le

total des mouvements aériens a été de 46 462, soit une augmentation de 26.6% par rapport à l'exercice financier précédent.

Le déneigement des pistes a été effectué par la compagnie "Beaver Asphalte" qui en est à sa dernière année d'un contrat d'une durée de trois (3) ans.

La sécurité de la clientèle demeure toujours une priorité à l'Aéroport de Gatineau. Des sessions d'entraînement et de perfectionnement en ce qui a trait à la prévention, au contrôle des incendies et aux mesures de secourisme sont régulièrement offertes aux employés. De plus, la S.A.O. a effectué une étude sur la conformité aux normes de Transports Canada de l'équipement en place à l'Aéroport pour les écrasements et les incendies.

CHAPITRE IV

LES ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1988

Rapport des vérificateurs 42

États financiers
- Fonds d'administration
  - Revenus et dépenses 43
  - Surplus 44
  - Bilan 45
- Fonds des immobilisations
  - Capital immobilisé 46
  - Évolution de la situation financière 47
  - Bilan 48
- Fonds des produits de la disposition des biens immeubles
  - Bilan 49
- Notes complémentaires 50

Renseignements supplémentaires 57

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre des Affaires municipales
du Québec

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'administration, des immobilisations et des produits de la disposition des biens immeubles de la Société d'aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1988, ainsi que les états des revenus et dépenses et du surplus du fonds d'administration et les états du capital immobilisé et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1988, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 3 et, à l'exception du changement de la pratique comptable concernant la comptabilisation des engagements, dont il est question à la note 2 des états financiers, ces conventions comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Comptables agréés

Ville de Hull
Le 15 juin 1988

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS D'ADMINISTRATION
REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

REVENUS	**1988**	**1987**
Subvention du ministère des Affaires municipales	3 693 700$	4 615 700$
Centres touristiques et récréatifs	1 057 176	1 348 818
Aéroport de Gatineau	249 528	231 211
Propriétés en location	122 752	121 959
Ventes de terrains et rentes emphytéotiques	270 305	481 867
Intérêts	137 971	164 485
Produit de la vente de l'entrepôt et de la maison Hammond		900 000
Produit de la vente de véhicules et équipements		47 597
Produits d'assurance	15 238	2 000
Participation à des activités régionales	25 349	
Autres revenus	47 462	
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs		
— du fonds d'administration	264 901	97 434
— du fonds des immobilisations	80 475	82 566
Transfert du surplus du fonds des produits de la disposition des biens immeubles	903 671	
Excédent du financement sur les dépenses en immobilisations effectuées au cours des exercices antérieurs	84 073	
Élimination de la réserve d'assurances	76 022	
Non participation au régime de rentes des employés de la société (note 4)	270 924	177 445
	7 299 547	8 271 082
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	1 959 530$	2 620 571$
Transports et communications	269 879	310 089
Services professionnels et administratifs	285 122	262 202
Entretien et réparations	16 592	15 551
Mauvaises créances	11 711	21 156
Charges locatives	90 545	180 478
Approvisionnements	44 687	97 844
Immobilisations à même les revenus		
Administration	309 317	64 580
Indemnités d'expropriation	116 084	647 696
Provision pour taxes d'améliorations locales futures	70 420	63 150
Provision pour fonds d'acquisition et de développement de terrains industriels	1 773	
Contribution au fonds des produits de la disposition des biens immeubles		900 000
Centres touristiques et récréatifs	2 161 818	2 657 442
Aéroport de Gatineau	944 556	933 892
Propriétés en location	101 326	121 649
	6 383 360	8 896 300
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	916 187$	(625 218)$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS D'ADMINISTRATION
SURPLUS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
Déficit au début	(647 696)$	(22 478)$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	916 187	(625 218)
Surplus (déficit) à la fin	268 491$	(647 696) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 MARS 1988

	1988	1987
ACTIF		
Encaisse	743 214$	2 173 111$
Débiteurs (note 5)	364 233	360 643
Stock	41 665	118 100
Frais payés d'avance	214 940	157 550
Produit de la vente d'un terrain à recevoir (note 6)	43 038	43 038
	1 407 090$	2 852 442$
PASSIF ET SURPLUS		
Comptes fournisseurs et frais courus	177 420$	140 997$
Salaires et charges sociales à payer	157 652	518 800
Contributions de l'employeur à payer au régime de rentes des employés	105 312	69 851
Indemnités de départ à verser au régime de rentes des employés		201 074
Engagements	259 490	480 372
Indemnités d'expropriation à payer	198 109	530 094
Dépôts sur ventes d'immobilisations	37 209	263 026
Revenus perçus d'avance		46 331
Dû au fonds des immobilisations	102 524	204 290
Dû au fonds des produits de la disposition des biens immeubles		903 671
Provision pour taxes d'améliorations locales futures (note 7)	99 110	65 610
Provision pour acquisition et développement de terrains	1 773	
Réserve pour réclamations d'assurance		76 022
	1 138 599	3 500 138
Surplus (déficit)	268 491	(647 696)
	1 407 090$	2 852 442$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

..... Président, directeur général

..... Secrétaire général

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES IMMOBILISATIONS
CAPITAL IMMOBILISÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
SOLDE AU DÉBUT	48 522 770$	49 580 039$
Ajouter		
Subvention du ministère des Affaires municipales pour dépenses d'immobilisations		278 000
Immobilisations à même les revenus		
Indemnités d'expropriation	116 084	647 696
Administration	309 317	64 580
Centres touristiques et récréatifs	744	4 596
Propriétés en location		12 421
	426 145	1 007 293
Déduire:		
Coût des terrains vendus	170 892	385 652
Coût et produits d'assurance des autres biens vendus ou détruits	137 439	1 010 822
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs virés au fonds d'administration	80 475	82 566
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs relatifs à l'acquisition d'immobilisations à même les revenus	153 055	
Indemnités d'expropriation à recevoir au 31 mars 1986 prises en charge par le fonds d'administration		585 522
Excédent du financement sur les dépenses en immobilisations effectuées au cours des exercices antérieurs	84 073	
	625 934	2 064 562
SOLDE À LA FIN	48 322 981$	48 522 770$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES IMMOBILISATIONS
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
PROVENANCE DES FONDS		
Subvention du ministère des Affaires municipales pour dépenses d'immobilisations	$	278 000$
Immobilisations à même les revenus		
Indemnités d'expropriation	116 084	647 696
Administration	309 317	64 580
Centres touristiques et récréatifs	744	4 596
Propriétés en location		12 421
Dû à la Ville de Hull, Parc technologique des Hautes Plaines (note 8)	209 995	2 040 527
	636 140	3 047 820
UTILISATION DES FONDS		
Dépenses en immobilisations		
Infrastructures et équipements industriels et commerciaux	627 661	2 315 752
Équipements touristiques et récréatifs	116 828	53 153
Autres		7 417
Indemnités d'expropriation prises en charge par le fonds d'administration		585 522
Transfert du surplus des exercices antérieurs au fonds d'administration	84 073	
	828 562	2 961 844
Augmentation (diminution) des fonds	(192 422)	85 976
Fonds (fond négatif) au début	84 073	(1 903)
Fonds (fonds négatif) à la fin	(108 349)$	84 073$
Conciliation du fonds (note 9)	(108 349)$	84 073$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES IMMOBILISATIONS
BILAN
AU 31 MARS 1988

	1988	1987
ACTIF		
Immobilisations, au coût (note 10)	50 681 852$	50 479 224$
Avance au fonds d'administration	102 524	204 290
Taxes payées d'avance		66 537
Compte à recevoir de la Ville de Hull (note 8)	28 863	26 788
Encaisse	621	2 266
	50 813 860$	50 779 105$
PASSIF ET CAPITAL IMMOBILISÉ		
Dette auprès de la Ville de Hull relativement au parc technologique des Hautes Plaines (note 8)		
Emprunt hypothécaire de premier rang	1 230 535$	$
Dû	1 019 987	2 040 527
	2 250 522	2 040 527
Indemnités d'expropriation à payer (note 8)	108 349	
Engagements		80 475
Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec	132 008	132 008
Comptes fournisseurs, retenues sur contrats et dépôt remboursable		3 325
	2 490 879	2 256 335
Capital immobilisé	48 322 981	48 522 770
	50 813 860$	50 779 105$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

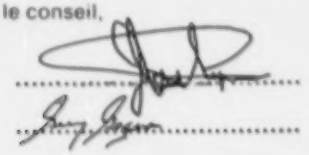

Président, directeur général

Secrétaire général

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
FONDS DES PRODUITS DE LA DISPOSITION DES BIENS IMMEUBLES
BILAN
AU 31 MARS 1988

	1988	1987
ACTIF		
Avance au fonds d'administration	$	903 671$
SURPLUS		
Solde au début	903 671$	$
Contribution du fonds d'administration		900 000
Intérêts		3 671
	903 671	903 671
Transfert au fonds d'administration	(903 671)	
Solde à la fin	$	903 671$

Les notes complementaires font partie integrante des états financiers

Pour le conseil

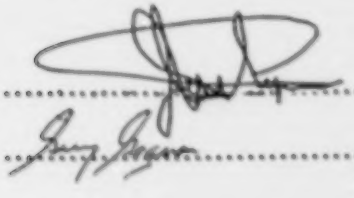

Président, directeur général

Secretaire general

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 1988

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi de la Communauté Régionale de l'Outaouais, a pour objet de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais et de réaliser des projets d'équipements industriels, commerciaux, récréatifs et touristiques.

2- CHANGEMENT À UNE PRATIQUE COMPTABLE

Au cours de l'exercice, la société a adopté prospectivement la pratique comptable de n'inscrire aux engagements que les montants relatifs à des projets spécifiques ayant fait l'objet d'une commande ferme de biens ou services auprès de tiers.

3- CONVENTIONS COMPTABLES

Évaluation du stock
Le stock est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Amortissements
Aucun amortissement devant refléter l'usure ou la désuétude des immobilisations n'est comptabilisé.

Engagements
La société comptabilise les engagements envers ses fournisseurs sous forme de commandes fermes de biens et services pour des projets spécifiques.

Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec
La subvention est portée au capital immobilisé au fur et à mesure que les dépenses en immobilisations s'y rapportant sont effectuées.

Revenus et dépenses
Les revenus et les dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4- NON PARTICIPATION AU RÉGIME DE RENTES DES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ

Compte tenu du surplus actuariel et conformément aux règlements du régime, la société a annulé un passif envers le régime de rentes des employés de la société au montant de 270 924 $ au cours de l'exercice (177 445 $ en 1987). La dépense de l'exercice pour le régime de rentes s'élève à 105 312 $ (140 987 $ en 1987) et est incluse au poste salaires et charges sociales.

5- DÉBITEURS

	1988	1987
Ministère des Transports, vente de terrains	300 686$	286 276$
Shell Canada	20 331	25 855
Aéroport de Gatineau	3 553	1 278
Loyers	9 450	14 652
Autres	15 233	32 582
Avance au régime de rentes de la société	14 980	
	364 233$	360 643$

6- PRODUIT DE LA VENTE D'UN TERRAIN À RECEVOIR

Ce compte à recevoir résulte de la vente d'un terrain à l'aéroparc industriel de Gatineau et est encaissable, sans intérêt, en trois versements égaux échéant en décembre 1990, 1991 et 1992.

7- PROVISION POUR TAXES D'AMÉLIORATIONS LOCALES FUTURES

La société s'est engagée à payer les taxes d'améliorations locales relatives aux terrains vendus dans l'aéroparc industriel de Gatineau jusqu'à leur échéance en 1996. Afin de rencontrer cet engagement, la société affecte une partie du prix de vente des terrains pour pourvoir aux taxes d'améliorations locales futures. Un passif est inscrit au bilan correspondant aux sommes ainsi accumulées.

8- PARC TECHNOLOGIQUE DES HAUTES PLAINES

En vertu d'un protocole d'entente signé en 1987 avec la Ville de Hull et tel qu'il fut autorisé par le gouvernement du Québec, la société a procédé à l'acquisition de terrains nécessaires à l'implantation d'un parc pour industries non polluantes dans le secteur des Hautes Plaines à Hull.

Conformément à ce protocole, tous les coûts d'acquisition ainsi que les dépenses courantes reliées à la gestion des terrains et payés par la société seront remboursés par la Ville de Hull. En considération des sommes pour lesquelles la Ville de Hull se rend responsable, la société a accordé le 11 juin 1987 une hypothèque de premier rang en faveur de la Ville de Hull contre deux des trois terrains acquis pour un montant total de 1 230 535 $ plus intérêts calculés à 10,5% à compter du 6 mars 1987. Au fur et à mesure que des parcelles de terrain seront vendues, la société s'est engagée à verser à la Ville les sommes ainsi encaissées, en réduction de l'emprunt hypothécaire.

De plus, suite à un jugement du tribunal d'expropriation en date du 18 mai 1988, un montant de 108 349 $ (incluant intérêts et honoraires professionnels) a été inscrit comme indemnité finale d'expropriation à payer au 31 mars 1988.

Les transactions de l'exercice touchant le parc technologique des Hautes Plaines se résument à ce qui suit :

	1988	1987
Coûts d'acquisition payés par la société	$	1 935 095$
Indemnité d'expropriation à payer	108 349	
Honoraires professionnels, taxes et autres dépenses courantes reliées à la gestion des terrains payés par la société	80 789	58 896
Intérêts	129 206	46 536
Total des dépenses de l'exercice	318 344	2 040 527
Coût des terrains acquis au début de l'exercice	2 040 527	
Coût des terrains acquis à la fin de l'exercice	2 358 871$	2 040 527$

8- PARC TECHNOLOGIQUE DES HAUTES PLAINES (SUITE)

	1988	1987
Emprunt hypothécaire, Ville de Hull	1 230 535$	$
Dû à la Ville de Hull	991 124	2 013 739
Indemnité d'expropriation à payer	108 349	
	2 330 008	2 013 739
Excédent des sommes payées par la société sur les remboursements effectués par la Ville de Hull	28 863	26 788
	2 358 871$	2 040 527$

9- CONCILIATION DU FONDS

	1988	1987
Avance au fonds d'administration	102 524$	204 290$
Taxes payées d'avance		66 537
Compte à recevoir de la Ville de Hull	28 863	26 788
Encaisse	621	2 266
	132 008	299 881
Indemnités d'expropriation à payer	108 349$	
Engagements		80 475
Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec	132 008	132 008
Comptes fournisseurs, retenues sur contrats et dépôt remboursable		3 325
	240 357	215 808
Fonds (fonds négatif) à la fin	(108 349) $	84 073$

10- IMMOBILISATIONS

	1988	1987
Infrastructures et équipements industriels et commerciaux		
Parc du Pontiac	761 963 $	778 055$
Aéroparc industriel de Gatineau	5 066 791	4 918 341
Aéroport régional de Gatineau	9 219 985	9 219 985
Mini-parc urbain de Hull	100 609	187 218
Propriété, 82 rue Front	824 500	824 500
Parc technologique des Hautes Plaines	2 358 871	2 040 527
	18 332 719	17 968 626
Équipements touristiques et récréatifs		
Marina du Lac Deschênes	3 074 050	2 956 000
Auberge Symmes	1 058 463	1 059 248
Parc du Lac Leamy	1 778 773	1 818 773
Parc du Lac Beauchamp	2 508 202	2 508 341
Centre touristique de la Haute-Gatineau	1 278 478	1 342 182
Centre touristique du Lac Leslie	2 053 232	2 053 232
Centre touristique du Lac de l'Argile	5 907 954	5 907 954
Centre touristique du Lac Simon	3 789 955	3 790 433
Centre touristique de la Petite-Rouge	1 307 291	1 307 291
Site du Lac Gagnon	1 363 943	1 366 482
Vallée du ruisseau Meech	7 467 548	7 466 975
Frayère Pelissier	70 423	70 423
	31 658 312	31 647 334
Autres		
Ameublement et équipement	498 630	601 327
Véhicules	192 191	261 937
	690 821	863 264
	50 681 852$	50 479 224$

11- ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 1988, certains cas d'expropriation soumis au Tribunal d'Expropriation étaient non réglés. Les demandes des expropriés plus indemnités supplémentaires (incluant les intérêts aux taux prescrits) totalisent 139 736 $. Tout paiement pouvant résulter du règlement final de ces cas d'expropriation serait imputé aux dépenses de l'exercice au cours duquel un jugement serait rendu.

Aussi, la société fait l'objet de mises en demeure totalisant 190 000 $ relativement au licenciement de deux employés. La direction est présentement dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de cette affaire.

12- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Transfert des parcs et centres touristiques:

Les parcs et centres touristiques ont été fermés le 2 janvier 1988. La société négocie présentement la cession des centres ruraux (centres du Lac de l'Argile, lac Simon, lac Leslie, Haute-Gatineau, Petite-Rouge et site du lac Gagnon) à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et la cession des parcs urbains (parc du lac Leamy à Hull, du lac Beauchamp à Gatineau et de la Marina du lac Deschênes à Aylmer) aux municipalités concernées. En juin 1988, à l'exception du cas du lac Leamy, des baux ont été signés avec les intervenants ci-haut mentionnés pour la location des centres et de leurs équipements sur une base mensuelle, pour une valeur nominale de 1 $, et ce, dans l'attente de pouvoir procéder à leur vente pour une valeur nominale de 1 $ quand toutes les formalités légales requises auront été complétées.

Syndicat des cols bleus:

À la suite de la fermeture des parcs et centres touristiques le 2 janvier 1988, le syndicat des cols bleus déposait à cette date des griefs collectifs suite au licenciement des employés cols bleus. En juin 1988, la société et le syndicat en venaient à une entente hors cour en considération du paiement d'une somme de 75 000 $. Cette somme sera imputée aux dépenses de l'exercice se terminant le 31 mars 1989.

13- CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
CENTRES TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS		
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	1 252 608$	1 653 452$
Transports et communications	33 740	32 751
Services professionnels et administratifs	366 443	370 532
Entretien et réparations	93 330	97 185
Loyers	6 420	11 734
Approvisionnements	408 533	487 192
Immobilisations à même les revenus	744	4 596
	2 161 818$	2 657 442$
AÉROPORT DE GATINEAU		
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	256 233$	242 030$
Transports et communications	13 279	7 609
Services professionnels et administratifs	183 029	185 447
Entretien et réparations	235 563	280 638
Loyers	2 510	1 377
Approvisionnements	253 942	216 791
	944 556$	933 892$
PROPRIÉTÉS EN LOCATION		
DÉPENSES		
Services professionnels et administratifs	73 882	87 436
Entretien et réparations	17 514	19 972
Fournitures et approvisionnements	9 930	1 820
Immobilisations à même les revenus		12 421
	101 326$	121 649$

ANNEXE I

LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER

Secteur industriel et socio-économique

— Étude de marché de remorques pour embarcation au Canada et dans la région de l'Outaouais, mars 1988, 41 pages.

— Révision de l'étude: Aperçu des possibilités d'implantation d'un garage spécialisé dans la réparation de suspension et mécanique générale de véhicules lourds dans la région métropolitaine de Hull/Gatineau/Aylmer, mars 1988, 27 pages.

— Sondage sur l'utilisation du transport aérien par les entreprises manufacturières, grossistes et organismes publics dans la région de Hull/Gatineau/Aylmer/Buckingham, décembre 1987, 5 pages.

— Le marché d'un commerce de vêtements pour femmes de forte taille dans la région de Maniwaki, septembre 1987, 7 pages.

— Les besoins en équipements de loisir dans la Ville de Gatineau, juillet 1987, 17 pages.

— Le marché pour un commerce de fleurs à Campbell's Bay, avril 1987, 5 pages.

— Étude préliminaire du marché des portes et fenêtres au Canada, août 1987, 30 pages.

— Le marché d'un commerce de chaussures dans la région de Maniwaki, août 1987, 6 pages.

— Le marché de l'automobile à Gatineau, mai 1987, 15 pages.

— Analyse préliminaire de la situation de l'hébergement des personnes âgées dans l'Outaouais, août 1987, 59 pages.

— Les retombées économiques du train touristique Hull-Wakefield, octobre 1987, 4 pages.

— Potentiels de développement de l'industrie forestière dans l'Outaouais, décembre 1987, 10 pages.

— Perspectives de développement des centres-villes à l'intérieur de la Communauté régionale de l'Outaouais, juin 1987.

— Stratégie de développement des secteurs de technologies de pointe de l'Outaouais québécois, février 1988.

— Quelques éléments d'une stratégie de développement des secteurs de technologies de pointe dans l'Outaouais: l'Outaouais comme fenêtre technologique du Québec dans la Capitale fédérale, mai 1987.

— Expansion and Relocation Survey, Ottawa-Carleton Industrial Companies, Corporate Research Group Ltd., décembre 1987.

— Disponibilité et coût de matière première en vue de l'implantation d'une usine de panneaux gaufrés à Maniwaki, Blais, McNeil et associés, avril 1987.

— Analyse stratégique du marché en panneau gaufré pour le projet Forpan à Maniwaki, Price Waterhouse, juin 1987.

— Oriented Strand Board Plant, feasibility study E87-014, PS and E projects ltd., 8 juin 1987.

— Report on Cement Bonded particleboard, a plant to be located in the Outaouais region of Quebec, Ligna Technologies — Jager Industries, décembre 1987.

— Révision des fascicules économiques, versions anglaise et française, mars 1988.

— Dossier économique sur la MRC de Pontiac, février 1988, 27 pages.

— Liste des espaces industriels disponibles dans la région de l'Outaouais, novembre 1987, 12 pages.

— Rapport sur l'enquête auprès des entreprises manufacturières dans l'Outaouais, septembre 1987, 9 pages.

— Liste des grossistes de l'Outaouais et inventaire des projets d'expansion, juillet 1987, 37 pages.

— Dossier économique sur la Ville de Hull, juin 1987, 24 pages.

— Dossier économique sur la Ville de Gatineau, juillet 1987, 24 pages.

— Évaluation de la Journée fournisseurs-acheteurs 1987, juin 1987, 35 pages.

Secteur touristique

— Concept d'aménagement d'une halte routière le long de l'autoroute 50
Groupe Restau-Halte, avril 1987, 250 pages.

— Étude sur le projet d'usine d'épuration du Mont Ste-Marie en vue de la faisabilité de la station touristique
Boileau et Associés, avril 1987, 18 pages.

— Synthèse de l'enquête auprès des responsables des cinq centres de ski alpin de l'Outaouais
Bertrand Bilodeau, mai 1987, 3 pages.

— Étude de faisabilité du train touristique Hull-La Pêche
Transurb inc., juillet 1987, 108 pages.

— Concept d'aménagement du corridor récréo-touristique de l'Outaouais
Resscoplan, août 1987, 116 pages.

— Enquête auprès des commerçants dans le cadre du projet de revitalisation du centre-village de Montebello
Linda Sabourin, août 1987, 17 pages.

— Résultats de l'enquête auprès des commerçants dans le cadre du projet de revitalisation du centre-village de Montebello, août 1987, 23 pages.

— Enquête auprès des entreprises touristiques de l'Outaouais
Linda Sabourin, août 1987, 17 pages.

— Enquête auprès des usagers du centre d'information touristique de Montebello
Jean Falardeau, septembre 1987, 11 pages.

— Mémoire en faveur d'une nouvelle politique québécoise favorisant le développement des centres de ski de l'Outaouais québécois
Bertrand Bilodeau, septembre 1987, 19 pages.

— Plan de développement de la Marina Kitchissipi à Gatineau
Agence d'urbanisme Lavoie et Associés, septembre 1987, 43 pages.

— Les retombées économiques du train touristique Hull-Wakefield
Bertrand Bilodeau, octobre 1987, 4 pages.

— Mémoire en faveur du délestage de certaines parties des territoires de réserves fauniques favorisant le développement de nouvelles pourvoiries concessionnaires dans l'Outaouais québécois
Bertrand Bilodeau, décembre 1987, 10 pages.

— Mémoire sur le potentiel de développement dans l'Outaouais québécois d'un parc faunique et d'un aquarium national
Resscoplan, janvier 1987, 12 pages.

— Plan de développement touristique du corridor nautique Hull-Montréal
Somer, mars 1988, volume I, 205 pages, volume II, 40 pages, rapport synthèse, 40 pages.

— Résultats de l'enquête auprès des participants, des visiteurs, des concessionnaires et des bénévoles au Festivoile d'Aylmer 1987, janvier 1988, 43 pages.